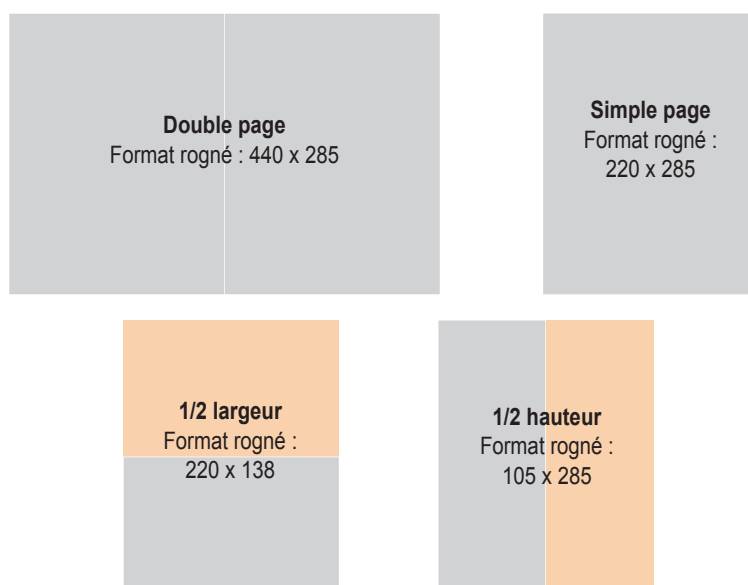


FICHE TECHNIQUE

FORMAT ROGNÉ DU MAGAZINE (LxH): **220 x 285 mm**
FINITION : **DOS CARRÉ COLLÉ**
TYPE D'IMPRESSION: **OFFSET**



ADRESSE EMAIL POUR LIVRAISON DES FICHIERS

gmcfabrication@gmc.tm.fr

ADRESSE DE LIVRAISON DES ÉPREUVES

GRUPE MARIE CLAIRE
Service Fabrication – Rachida MALKI
Immeuble Maslö
9, place Marie-Jeanne BASSOT
92300 LEVALLOIS PERRET

CONTACTS

Rachida MALKI — Éléments techniques Publicité — 01 41 46 87 91
Manuelle GUILLAMBERT — Cheffe de Fabrication — 01 41 46 88 28
Christophe BENNOT — Responsable flux de production — 01 41 46 81 56
Emmanuel DEZERT — Directeur de la Fabrication

POUR ÉVITER TOUT PROBLÈME DE RESTITUTION, LES FICHIERS DOIVENT ÊTRE RÉALISÉS, CONTRÔLÉS ET VALIDÉS SELON LES NORMES INDUSTRIELLES CI-DESSOUS, SOUS LA RESPONSABILITÉ DE L'AGENCE OU DE L'ANNONCEUR.

Annonces à livrer au format PDF/X-1a

- Générer un fichier PDF Certifié 1.3 conforme aux normes ISO 15930 préconisées par le Ghent PDF Workgroup pour la presse magazine.
- Nous conservons et acceptons les champs XMP des PDF pour les envois dématérialisés en se référant aux critères du Ghent PDF Workgroup (normes GWG_V1.1_AD en collaboration avec AdsML.)
- Nous n'acceptons pas les PDF Raster.

Format de page :

- Votre fichier ne doit pas être protégé par un mot de passe.
- Toute annonce doit nous parvenir en portrait, page simple, une page par fichier.
- Annonce au format du magazine plus 10 mm au delà du format rogné (5 mm de fonds perdus + 5 mm pour les traits de coupe).
- Le format plein papier (format rogné) de l'annonce doit être centré dans le fichier (voir schéma page 4).
- Les images à la coupe doivent posséder entre 3 et 5 mm de fonds perdus.
- Les repères de coupe doivent correspondre au format rogné et être en noir repérage.
- Attention, vos textes et parties sensibles d'image doivent être en retrait de 7 mm des points de coupe.

Doubles-pages :

- Les doubles-pages sont à livrer en 2 fichiers simple page : indiquer clairement la page de gauche et de droite.
- Vous avez un texte à cheval au centre de la double page : les textes doivent être décalés de 7 mm de chaque côté du pli en plus des espaces et interlettrages habituels.
- Vous avez une image qui court sur la double page : les visuels sont sous la seule responsabilité de l'annonceur. La perte d'images sensibles au pli (dos carré) ou la perte d'éléments (crédit photo...) ne pourraient nous incomber. Ces éléments doivent être pris en considération par l'agence dès la création qui jugera de la nécessité de procéder ou non au report de matière au pli inclus dans le format initial.
- Les PDF fournis pour l'impression du magazine serviront également pour l'édition digitale.

Opérations particulières :

- Pour les couvertures gatefold, french door... nous consulter.
- Pour les publi-communicés, les publi-reportages, les publi-rédactionnels, merci de nous soumettre votre création par mail pour validation.

Épreuve de contrôle :

- Épreuve contractuelle, issue du fichier, et conforme aux normes internationales d'impression ISO 12647.
- Pour les travaux imprimés en rotative **offset**, nous recommandons l'utilisation des profils ISO (Process Standard Offset) adaptés au papier du tirage : **ISO_Coated_V2_300_ECI** avec barre de contrôle MediaWedgeV2 et ultérieure.
- Horodatage, imprimante, Rip, papier et profil de simulation, doivent apparaître sur l'épreuve.
- Dans le cas où nous recevons des fichiers sans épreuve contractuelle, la responsabilité de l'éditeur ne saurait être engagée.

Transmission :

- 1 Épreuve de contrôle par annonce et par titre.
- 1 Fichier PDF par annonce et par titre.
- 1 Bon de livraison clairement établi.

Merci de faire suivre les normes **GROUPE MARIE CLAIRE** à votre agence technique ou photogreveur.

Les éléments techniques ne seront pas retournés sauf demande expresse de l'annonceur ou de l'agence, dans les 15 jours suivant la parution.

Tout matériel non réclamé sera conservé six mois après la dernière date de parution.

Seul le respect intégral de ces normes engagera la responsabilité de l'éditeur.

POUR ÉVITER TOUT PROBLÈME DE RESTITUTION, LES FICHIERS DOIVENT ÊTRE RÉALISÉS, CONTRÔLÉS ET VALIDÉS SELON LES NORMES INDUSTRIELLES CI-DESSOUS, SOUS LA RESPONSABILITÉ DE L'AGENCE OU DE L'ANNONCEUR.

Préresse :

- Images 300 dpi en CMJN (sans profil ICC incorporé), pas de DCS.
- **Taux d'encrage : 300 % maximum de superposition aux 4 couleurs.**
- Séparer les Bendays en CMJN. (Pas de RVB)
- Pas de ton direct. Pas de compression.
- Les aplats noirs doivent comporter un soutien de 60 % de cyan.
- Ne pas utiliser les fontes True Type, Multiple Master, CID et les options clavier.
- Les textes en réserve ne doivent pas être inférieurs au corps 8, 1/2 gras et sans empattement afin de garantir une bonne qualité du rendu imprimé. La largeur du bâton doit être au minimum de 0,4 mm.
- Illustrator : attention aux bugs concernant les transparences et les masques. Les logos en dégradé de forme doivent être aplatis.
- Attention aux dégradés supérieurs à 256 niveaux de couleurs.

Traitement des pages en noir quadri

- Attention ! Des difficultés apparaissent lors de l'établissement de la photogravure et au cours de l'impression des pages en noir quadri. L'impression en rotatives hélioprovoque des variations qui peuvent modifier sensiblement et spécialement les valeurs de ces pages.
- Nous recommandons, avec nos imprimeurs, de les traiter avec un noir complet qui crée la modulation de l'image. Les sous-couleurs ne devront pas dépasser les valeurs suivantes :

	Dans les premiers tons	Dans les 1/2 tons - 50 %	Dans les 3/4 tons - 75 %	Dans les forces - 100 %
NOIR	< 20 %	41 %	71 %	95 %
CYAN	0 %	6 %	13 %	30 %
MAGENTA	0 %	3 %	12 %	27 %
JAUNE	0 %	3 %	11 %	23 %

Photographie retouchée

- Nous vous rappelons que en vertu du Décret n° 2017-738 du 4 mai 2017 relatif aux photographies à usage commercial de mannequins dont l'apparence corporelle a été modifiée, les photographies à usage commercial de mannequins, définies à l'article L. 7123-2 du code du travail, dont l'apparence corporelle a été modifiée par un logiciel de traitement d'image afin d'affiner ou d'épaissir la silhouette du mannequin doivent être accompagnées de la mention : "Photographie retouchée".

Publicité alcool

- En application de la Loi Évin n° 91-32 du 10 janvier 1991, toute publicité en faveur des boissons alcoolisées doit être assortie d'un message à caractère sanitaire tel que :

« L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération ».

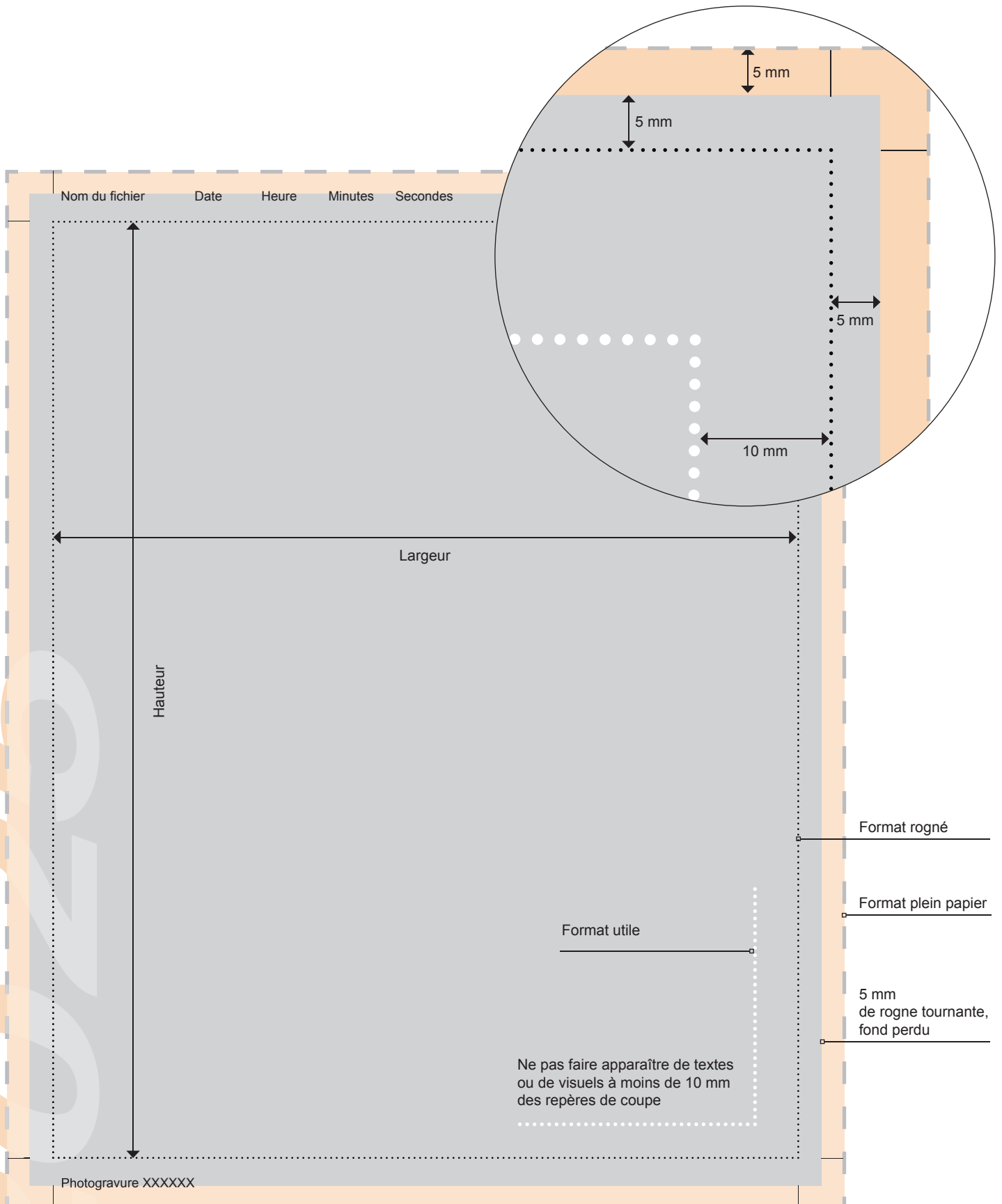
Exclusivement à l'horizontale, en caractère gras et d'une couleur distincte du fond de la publicité, de taille minimum égale au centième de la somme hauteur/largeur de l'annonce considérée, et avec un décalage avec le bord de l'annonce d'au minimum deux fois la hauteur des lettres.

Merci de faire suivre les normes GROUPE MARIE CLAIRE à votre agence technique ou photographeur.

Les éléments techniques ne seront pas retournés sauf demande expresse de l'annonceur ou de l'agence, dans les 15 jours suivant la parution.

Tout matériel non réclamé sera conservé six mois après la dernière date de parution.

Seul le respect intégral de ces normes engagera la responsabilité de l'éditeur.



Pour les suppléments, nous consulter

Encart broché :

Si FORMAT inférieur à celui du magazine :

+ 4 mm de rogne en tête + 4 mm en dos.

Si FORMAT identique au magazine :

+ 4 mm de rogne en tête, en pied et en barbe + 4 mm en dos.

ATTENTION, les textes et parties sensibles d'image doivent être en retrait de 7 mm.

ATTENTION, prévoir 4,5 mm de rogne en barbe pour le format poche. Nous contacter si nécessaire.

Collage échantillon :

Les collages d'échantillons ne peuvent s'effectuer que sur une page Recto, en excluant une zone de collage de 30 mm tout autour de la page.

Zone de tolérance : 15 mm dans les deux sens (haut-bas ; droite-gauche) et dans les 2 diagonales

Ne pas faire figurer d'hirondelles de placement, ni de filets techniques sur les fichiers de la page pour impression.

Le poids, la dimension, la forme des échantillons, la nature des soudures, la nature du contenu étant soumis à des contraintes précises, il est impératif :

de nous fournir, en temps utile, des échantillons pour test (50 exemplaires minimum), ainsi que trois maquettes de placement comportant le positionnement exact de l'échantillon, de façon à approuver la faisabilité technique selon les impératifs industriels de nos différents brocheurs.

Pour valeur d'exemples :

sur une base de 60 mm x 80 mm, contenance maximum : 5 ml

sur une base de 75 mm x 150 mm, contenance maximum : 10 ml

FLOWPACK, SCENT-STRIP, STENT-SEAL, BEAUTY-SEAL, LIPSEAL, DISCOVER MORE, FLAT SPRAY, MAGNASTRIP, CD, DVD, BLISTER... OU 1/2 BLISTER. NOUS CONSULTER.

Merci de prendre contact avec les fabricants de chaque titre concerné

Dans tous les cas, il est indispensable de nous faire parvenir trois maquettes en blanc correspondant impérativement au projet d'encart ou d'échantillon à coller : format, grammage, pliage...

Cette condition est impérative pour obtenir une validation définitive.

Merci de bien respecter les consignes de conditionnement et de livraison qui vous sont communiquées, pour chaque type d'opération validée par le fabricant du titre concerné.

En raison des impératifs inhérents à l'exécution du façonnage industriel, l'encartage est garanti à hauteur de 97% du tirage.

NORMES DE CONDITIONNEMENT & CONDITIONS DE LIVRAISON

Chaque livraison doit être accompagnée d'un bon de livraison précisant :

le titre du magazine, le N°, le daté, les coordonnées de l'expéditeur, le nom du produit, le nombre de palettes et la quantité d'exemplaires par palette ainsi que le nombre total d'encarts ou d'échantillons livrés.

(Préciser si repiquage ou modèles différents, grand ou petit format par exemple).

Les palettes, conteneurs et cartons devront être identifiés individuellement.

Il est impératif de prendre rendez-vous avec le brocheur avant la livraison.

Il est impératif, la veille de la livraison, de faire parvenir par mail au fabricant : UN BON DE LIVRAISON afin d'établir le programme de livraison, avec les renseignements suivants :

- le nom de l'encart / de l'échantillon livré,
- le jour et l'heure de livraison,
- le nom du transporteur, la plaque minéralogique du camion
- une copie de la CMR (lettre de voiture), une copie du bon de livraison.
- le nombre d'exemplaires, de palettes, de paquets/par palette, le poids total.

Conditionnement sur palette :

- format 80 x 120 cm exclusivement
- hauteur maxi de la palette chargée : 140 cm
- poids maxi de la palette chargée : 700 kg
- palette type européenne lourde ou semi lourde EN PARFAIT ÉTAT. chaque palette doit être résistante aux manipulations, solide avec des angles de protection, filmée et cerclée :
 - => cornières de protection aux angles
 - => couvercle rigide sur le dessus et au format de la palette
 - => film de protection enveloppant la totalité du produit
 - => 4 cerclages plastique – pas de cerclage métallique. Dans tous les cas, éviter toutes déformations et glissements des produits PAS DE PALETTE PERDUE.

Échantillons, sachets :

Destinés à être margés, ils doivent impérativement être livrés dans des boîtes en carton, non liés, tous dans le même sens et séparés par des intercalaires entre chaque rang et chaque couche +/- 1 500 ex par boîte (pas de petites boîtes). Aucune remise en ordre manuelle ne sera effectuée par nos brocheurs. Attention les échantillons livrés devront avoir une résistance à une pression de 2 tonnes pendant 6 secondes.

Encarts, brochures, catalogues :

Cartons plats de protection positionnés sur le plateau
Encarts positionnés à plat, bi-jointés par un maximum d'exemplaires, « par grosses poignées » rangés dans le même sens avec intercalaires (ou plats en carton) pour séparer les couches. PAS D'ÉLASTIQUE, DE LIEN, NI DE PAQUET SOUS FILM.

marie claire


Standard machine
 encart/échantillon - (cm)

GRAND

Jeté en ligne Avec ou sans point de colle À une rupture de cahier En électrostatique	Minimum	10,0 x 10,0 cm	GRAMMAGE MAXI 200 g/m ²
	Maximum	15,0 x 22,0 cm	
	g. Mini 130/m ²		
	Seulement encart 2 pages		
Jeté hors ligne (SITMA) En aléatoire/ ou sur 2 ^{ème} ou 3 ^{ème} de couverture	Minimum	6,0 x 8,0 cm	
	Maximum	20,0 x 26,5 cm	
	Quantité maximum : nous consulter		
	2 p/4 p/6 p g. Mini 130/m ² Mais à partir de 8 p. g. Mini 80/m ²		
Broché	Format du magazine		
	Minimum	10,0 x 15,0 cm (F. Fini)	
	Maximum	22,0 x 28,5 cm (F. Fini)	
g. Mini 130/m ²			
Booklet piqué collage en ligne	Minimum	8,0 x 10,0 cm	
	Maximum	15,0 x 22,0 cm	
Échantillon collage en ligne	Minimum	6,0 x 8,0 cm	
	Maximum	15,0 x 22,0 cm	